



FACE A L'AGCS

CONVENTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES

pour la promotion des
Services publics

Genève, 28 - 29 octobre 2006



<http://www.agcs-gats.org>

agcs-gats@ras.eu.org

APPEL À PARTICIPER

Les 28 et 29 octobre 2006, Genève accueillera cette Convention Internationale des Collectivités Locales.

Elle a pour ambition de

- souder les liens entre les collectivités attachées aux valeurs de démocratie et de service public ;
- renforcer la coopération entre les acteurs des mobilisations que sont les élus locaux, les organisations syndicales, les mouvements sociaux et les ONG qui souscrivent à cette dynamique ;
- promouvoir et mettre en œuvre la « Résolution de Liège » adoptée lors de la précédente Convention qui s'est tenue dans cette ville en octobre 2004.

De nombreuses villes et autres collectivités locales, en Europe et dans le monde, contestent l'objectif de l'OMC de faire commerce de tout. Son Accord Général sur le Commerce des Services entend généraliser la mise en concurrence d'un maximum de services dans un maximum de secteurs, tant au plan mondial qu'au plan local.

L'AGCS met en péril tous les services publics, à tous les niveaux de pouvoir, et met sous tutelle la libre administration des collectivités locales par leurs assemblées élues.

Le droit du commerce prime ainsi sur toute autre considération sociale, comme sur toute autre législation continentale, nationale, régionale ou communale. Via les accords et les politiques de libre échange, les ajustements structurels visent à asservir les collectivités locales. **Cette logique démantèle le service public et supprime la liberté des pouvoirs locaux** de pouvoir s'en doter pour satisfaire les besoins sociaux de leurs populations.

Les mérites de cette libéralisation prônée par l'OMC sont loin d'être au rendez-vous : le creusement des inégalités, l'accentuation des disparités territoriales et des déséquilibres socio-économiques, les catastrophes humanitaires et dérèglements environnementaux, l'aiguïsement des tensions, insécurisent, un peu plus chaque jour, l'existence et l'avenir des populations, comme le devenir de la planète.

Parce que **les collectivités locales**,

- en concentrant tous les effets de cette mondialisation, sont en première ligne pour résister à cette néfaste perspective qui manque cruellement d'humanité ;
- en étant proches des besoins de leur population, ont un devoir d'ingérence dans ce qui se trame à l'OMC, et un devoir de riposte sous peine d'être accusées de non assistance à personne et à planète en danger ;
- en étant porteuses de l'utilité sociale, entendent promouvoir le service public comme réponse à l'intérêt commun ;
- en ambitionnant de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux, entendent faire vivre l'universalité du service public.

Engagées dans la dynamique « NON AGCS », les collectivités locales souhaitent amplifier le débat public et démocratique sur les enjeux sous-tendus par la question et le sort du service public :

- si le commerce permet des échanges économiques et culturels profitables, c'est à la condition de n'être pas conduits dans le mépris de la condition humaine où que ce soit, pour le seul profit de spéculateurs financiers et d'entreprises transnationales ;
- l'extinction programmée et progressive du service public signifie celle des solidarités et celle de la démocratie ;
- l'ouverture maximale des services à la concurrence produit des effets contre-productifs quant à leur accessibilité, leur qualité et leur coût ;
- les droits sociaux sont des droits inaliénables qui ne peuvent relever exclusivement de la logique marchande ;
- l'existence diversifiée de services publics, socialement profitables, peut seule assurer une qualité de vie digne, pour tous et partout, en lien avec l'exercice réel de la démocratie ;
- la maîtrise publique est à préserver pour accéder aux biens communs et à créer de nouveaux services publics.

L'engagement de tous sera déterminant dans ce combat commun.

Le mouvement des collectivités « Non AGCS » ne cesse de croître. Sa particularité est de créer un lieu et un temps de convergence rassemblant élus locaux, syndicalistes et militants associatifs, tous citoyens, dans **une parité et une diversité remarquables.**

Après leurs Etats Généraux à Bobigny (France-fin 2004), la Convention européenne de Liège (fin 2005) a débouché sur une Résolution¹ pour :

- contrer les desseins de l'OMC,
- dégager des alternatives concrètes,
- organiser la mobilisation dans chacun des pays.

Les comités de pilotage belge, espagnol, français, italien, suisse,

comprenant les collectivités « Non AGCS », des organisations syndicales et des associations.

Et vous, en vous associant à cet appel.

Afin d'élargir cette riposte à l'accord arraché à Hong-Kong, sacrifiant l'agriculture et la question sociale, un nouveau rendez-vous vous est donné les **28 et 29 octobre 2006** pour une

Convention Internationale des Collectivités locales pour la promotion du service public, à Genève.

Soyez les bienvenu-e-s !

Le collectif d'organisation.

¹ Résolution de Liège document joint



FACE A I'AGCS



**CONVENTION INTERNATIONALE
DES COLLECTIVITES LOCALES**

pour la promotion des

Services publics

Genève, 28 - 29 octobre 2006

<http://www.agcs-gats.org>

agcs-gats@ras.eu.org

Bulletin d'inscription à renvoyer

► Par courrier postal :

Convention internationale
des Collectivités locales
Maison des Associations
rue des Savoises 15
1205 GENÈVE

► Par courriel : agcs-gats@ras.eu.org

► Site Internet : <http://www.agcs-gats.org>

► Tel: +41 22 800 10 40

► Fax: +41 22 349 30 54

Nom, (M.,Mme)

Prénom

Fonction

Collectivité/Syndicat/Association

Adresse

Code Postal Localité

Pays

Adresse électronique

Téléphone(s).

Souhaite (cocher les options choisies) :

signer l'appel ci-joint

participer au collectif d'organisation

participer à la Convention internationale des 28 et 29 octobre à Genève.

Accepte de :

servir de relais auprès de :

.....
participer au financement de l'événement.